

Le Lien

Journal de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts



Béthemont-la-Forêt • Champagne-sur-Oise
Chauvry • L'Isle-Adam • Parmain
Presles • Villiers-Adam

Hiver 2009 - Printemps 2010 - N°3

L'ÉDITORIAL



Notre Communauté de Communes mérite d'être connue. Beaucoup mieux connue !

Un exemple ? Depuis plus de quatre ans, les permis de construire sont instruits par deux spécialistes qui travaillent à temps plein, à votre service, dans les locaux de la Communauté situés à l'Isle-Adam. Mais combien de personnes pensent toujours que ce service est assuré par la DDE, pourtant totalement désengagée depuis longtemps de ce domaine ? Les clichés ont la vie dure...

Avec près de 25000 habitants et une surface de 6300 hectares, notre Communauté de Communes est une réalité et ses compétences sont chaque année de plus en plus nombreuses, comme vous pouvez le constater dans ce troisième numéro de notre revue.

Cette structure, la plus proche de nos communes, est même appelée à se renforcer si l'on en croit l'actualité des collectivités territoriales. Il est vrai qu'entre le conseil municipal, le conseil communautaire, le conseil général et le conseil régional, il y a de quoi se perdre. Et je ne parle pas des conseillers territoriaux appelés à remplacer les conseillers généraux et les conseillers régionaux !

Alors, raison de plus pour resserrer nos liens au sein de notre Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts. Il y a une réelle unité autour de ce nom qui évoque parfaitement la chance que nous avons de vivre à une petite heure de la capitale dans une nature préservée, loin de l'agitation de la couronne parisienne.

Au nom des Maires de nos sept communes et du Conseil Communautaire, je vous souhaite une excellente année 2010.

Joël Berniot

Vice-Président de la Communauté de Communes
Maire de Champagne-sur-Oise

BUDGET :

Le déroulement des dépenses intercommunales de fonctionnement est globalement en conformité avec le budget 2009. Il convient de noter l'attention particulière apportée à la lutte contre les tags et au portage des repas, deux points forts souhaités par le Conseil Communautaire et les administrés des communes de l'intercommunalité.

Les dépenses d'investissement budgétées à hauteur de **550 000 euros** portent en majeure partie sur la mise en place de la première tranche de la vidéo protection attendue dans les communes. Les subventions ont été demandées, tant au Conseil général, qu'à la Région ou à l'Etat. Nous ne pouvons légalement démarrer les travaux avant d'avoir

obtenu une réponse sans risquer l'annulation de la subvention allouée. D'ores et déjà l'accord de principe de l'Etat est acquis et nous sommes dans l'attente des décisions départementales et régionales qui devraient intervenir en 2010.



PORTAGE DES REPAS

Vivre à son domicile doit constituer un véritable choix de vie, le portage des repas est primordial dans le cadre d'une politique de maintien à domicile.

Le repas est en effet considéré comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne et qui, malheureusement chez les personnes fragilisées ou en perte d'autonomie, devient de moins en moins suivi.

Le portage de repas permet le maintien au domicile dans des conditions optimales.

Afin de faciliter ce choix, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a mis en œuvre, depuis le début du mois de septembre un service de portage de repas à domicile aux personnes âgées. Ce service est mis en place pour les personnes résidant à Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam et Villiers-Adam, une prestation de services étant déjà assurée à Champagne, Parmain et Presles.



Depuis sa mise en place, 65 personnes bénéficient de cette prestation et plus de 1500 repas dont la fabrication est confiée à un prestataire de services, sont servis chaque mois par un employé de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Ce repas est composé d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un accompagnement de légumes ou de féculents, d'un fromage, d'un dessert et d'une demi-baguette.

Les plats cuisinés sont élaborés selon le procédé de la liaison froide garantissant une meilleure qualité gustative et nutritionnelle des aliments. Le conditionnement dans des barquettes permet de réchauffer les plats directement aux micro-ondes.

Les bénéficiaires peuvent disposer d'un repas tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) tout au long de l'année. Ce service peut être organisé momentanément sur une période de l'année.

Les tournées de livraison ont lieu du lundi au samedi.

Conditions pour bénéficier de ce service :

- Résider à Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam ou Villiers-Adam.
- Être âgé de plus de 65 ans, ou handicapé, ou en convalescence après une hospitalisation.

Contact et information : du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h 00

Communauté de Communes

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

1 Avenue Jules Dupré - BP30005 - 95290 L'ISLE-ADAM

Téléphone: 01.34.69.12.06 - mail : ccvo3f@orange.fr

TRAVAUX DE VOIRIE : FONDS DE CONCOURS VOIRIE

En 2007 la Communauté de Communes a décidé d'aider les communes adhérentes à réaliser leurs travaux de voirie par l'intermédiaire du fonds de concours voirie.

L'objectif de cette action est de garder une voirie dans le meilleur état possible ; pour cela, les communes établissent une liste des rues nécessitant des travaux.

Les sommes ont ainsi été réparties pour les trois années d'exercice :

2007	166 279 € pour 6 communes (Béthemont-la-forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles)
2008	278 441 € pour 6 communes (Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)
2009	234 478 € pour 6 communes (Béthemont-la-forêt, Champagne-sur-Oise, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)



Villiers-Adam

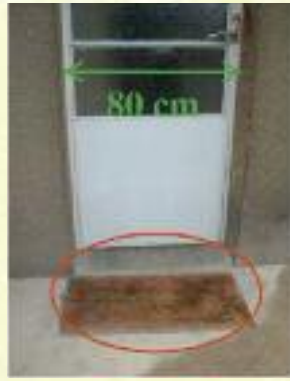


L'Isle-Adam

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE

La Communauté de Communes a financé le diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées à la voirie et aux établissements recevant du public dans les sept communes de l'intercommunalité.

Aidée de personnes handicapées, mal voyants, aveugles, en fauteuil roulant, une association spécialisée a dressé un état des lieux le plus exhaustif possible.



A partir de symboles, elle a indiqué, bâtiment par bâtiment, à quelle hauteur se situe le niveau d'accessibilité.



Force de proposition, elle a également proposé aux villes des moyens de réaliser des travaux simples, rapides et peu coûteux.

Toutefois, les aménagements nécessaires pour permettre à une ville d'être en harmonie avec les besoins de la population handicapée se réaliseront au fil des mois à venir et de l'avancement des dossiers.

QUESTION AU MANAGER DE VILLE

Mademoiselle Hubeau, après 6 mois d'activité que pouvez-vous nous apprendre sur notre activité commerciale ?



Dans le cadre de ma mission de mise en œuvre et de coordination des actions de développement commercial et touristique de la Communauté de Communes, ces six premiers mois d'activité m'ont permis de commencer à agir sur plusieurs leviers complémentaires :

CONNAISSANCE ET ANALYSE DE L'OFFRE COMMERCIALE

Un « observatoire urbain » est en cours de préparation en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. Le relevé des commerces est d'ores et déjà réalisé sur toute la Communauté de Communes et mis à jour de façon mensuelle. J'entre prochainement dans la deuxième phase qui consiste à consulter les principaux acteurs du territoire (commerçants, artisans, prestataires de service, consommateurs, décideurs) afin de prendre connaissance de leur opinion et de leurs attentes sur le dynamisme de leur ville. Cette étape est réalisée sous forme d'enquête, et fait l'objet d'un rapport.

RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DES CENTRES-VILLES

Je travaille à la mise en place d'un droit de préemption des baux commerciaux. Ce droit permet aux Municipalités de pouvoir préempter un fonds de commerce pour préserver une activité menacée de disparition sur la commune. Nous avons d'ores et déjà fini le travail à l'Isle-Adam qui vient d'adopter ce droit sur une partie de la commune.

Je travaille également en direct avec des Municipalités, des agences immobilières et des créateurs d'entreprise pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces de bouche en centre-ville. C'est notamment le cas à Presles où tous les acteurs sont fortement mobilisés autour de ce projet.

La commercialisation des locaux commerciaux vacants est également une priorité. Il s'agit alors de créer un lien entre vendeurs/locuteurs et de potentiels repreneurs, tout ceci avec le concours des municipalités, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, de la Chambre des Métiers du Val d'Oise,... Cela a notamment été le cas pour le local de l'ancien traiteur Naviliat en centre-ville de l'Isle-Adam.

Enfin, il ne faut pas oublier le travail sur la transmission-reprise des commerces qui permet d'anticiper le départ des commerçants (notamment pour la retraite) en recherchant activement des repreneurs.

PROMOTION ET ÉVÉNEMENTIEL

Depuis quelques mois maintenant, nous travaillons avec l'Association des Commerçants de l'Isle-Adam à la mise en place du premier « Village de Noël de l'Isle-Adam ». Ce « Village », qui se tiendra en centre-ville du 19 au 23 décembre 2009, accueillera un marché de Noël d'une dizaine d'exposants, un marchand de marrons chauds, des jongleurs et cracheurs de feu, un petit train touristique, etc... Cette opération se fera avec l'aide de la Mairie et de l'Office de Tourisme de l'Isle-Adam.

Nous avons également mis en place un groupe de travail « tourisme » avec les Offices de Tourisme de l'Isle-Adam et de Parmain et le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs afin de promouvoir et développer les structures d'hébergement touristique sur toute la Communauté de Communes.

Ces actions constituent un premier pas qui sera suivi de plusieurs autres, toujours dans le but de développer et de dynamiser les commerces et le tourisme, et donc de pérenniser la qualité de vie et l'attractivité de notre Communauté de Communes.

FETE DES JEUX EN BOIS :

La Communauté de Communes réalise sa 1ère Fête des jeux en bois intercommunale. Cette importante manifestation se déroulera à l'Isle Adam au centre sportif Amélie Mauresmo les jeudi 4 février, vendredi 5 février et samedi 6 février 2010. Les deux premiers jours seront réservés aux élèves des écoles élémentaires. Environ 1300 enfants sont attendus. Le samedi permettra d'accueillir les familles. Des jeux traditionnels en bois et des jeux à découvrir du monde entier attendront jeunes et moins jeunes durant ces trois jours. Des animateurs vous indiqueront les règles et vous pourrez en profiter sans modération.



FETE DE LA CAMPAGNE :

Toutes les communes participeront à la fête intercommunale de la Campagne les 16 et 17 octobre 2010.



L'HARMONIE INTERCOMMUNALE :

L'harmonie intercommunale a été créée en 2007. Composée de musiciens confirmés et talentueux, elle participe aux commémorations telles le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre. Mais aussi pour des actions telles que le Téléthon ou les forums des associations.

Elle dispose d'un répertoire classique et de variétés et peut, à la demande, organiser des concerts.



Directeur de la Publication
Axel Poniatowski

Rédacteurs en chef
Didier Dagonet
Danielle Porthé

Numéro ISSN :
1969-1602

Réalisation - Impression
BLAISOT SAS

Tirage en 12500 exemplaires